



Magazines / Le Forum des Européens

EM 129 Que faire de nos fous ?

Forum N°129 / Invité : Mario COLUCCI / Diffusion

27/11/04

En 1999, l'union européenne a exprimé son souci de coordonner les différentes politiques de santé mentale. Un projet ambitieux puisque chaque pays fait pour l'instant ce qu'il veut: les législations sur l'internement psychiatrique sont différentes comme le sont aussi les propositions de soins.

Quoi de commun entre la France qui détient le record de prescription d'antidépresseurs et d'anti-anxiolytiques, qui a doublé en 10 ans les internements forcés et la Suède qui ne parle que de lieux de psychiatrie ouverte ? Et que dire des pays de l'est de Europe qui laissent encore parfois, faute de personnel, leurs « fous », dans des cages en fer.

Le traitement des malades mentaux est un choix de société : faut-il les prendre en charge contre leur gré, les isoler dans des institutions spécialisés pour qu'ils ne soient pas dangereux, tenter de les réinsérer dans des familles d'accueil ?

SUJET 1 : « Internements forcés en France »

Journaliste : Sarah CARPENTIER

Descriptif : En France, les internements forcés ont augmentés au cours des dernières années. Cela signifie t'il qu'il existe des personnes saines d'esprits enfermées contre leur gré. Heureusement, grâce au combat d'une victime, la loi a été modifiée en 1992. Aujourd'hui, les abus sont très rares. En revanche, l'internement forcé, même si il est douloureux pour le malade, peut être salvateur.

SUJET 2 : « Lits cages »

Journaliste : Heinz CADERA

Descriptif : Des cages en fer en guise de lits, des malades attachés et bourrés de médicaments, un personnel insuffisant ... C'était jusqu'à présent une image classique dans les asiles psychiatriques à l'Est. Aujourd'hui, l'Europe s'en mêle et met en demeure les différents pays à changer ses méthodes. La Tchéquie, la Hongrie ont notamment accepté de supprimer les lits grillagés d'ici la fin de l'année. Mais les réalités sociales et le manque de moyens de la psychiatrie à l'Est sont telles que tout ne va pas changer du jour au lendemain. Reportage en Slovénie. Le pays a accepté de réintégrer ses malades mentaux dans la société.

SUJET 3 : « Suède : assassin d'Anna Lindht »

Journaliste : Catherine VERGER

Descriptif : La ministre des affaires étrangères suédoises a été assassinée l'an dernier par un homme qui a été considéré après son jugement , comme un malade mental . Au motif de « irresponsabilité pénale » , il échappera à la prison . Les Suédois sont hostiles aux méthodes répressives , ils veulent des institutions ouvertes pour les malades mentaux . Ce modèle est il en échec , doit il évoluer pour que la société se protège de criminels dangereux .

Générique

Réalisation

Guy Saguez

Production

Compagnie des Phares et Balises / Arte

Caractéristiques

Copyright

2004

Durée

43 minutes

Diffusions

27/11/04

Support de tournage

Beta numérique

Versions disponibles

Version française / Version allemande / Version internationale